



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015 - 2018

Ce projet d'établissement fixe les priorités de la cité scolaire François Mitterrand pour la période 2015-2018. Il s'inscrit dans le cadre des lois de juillet 2013 portant sur la refondation de l'école et dans celui du projet académique 2014-2017. Le slogan « plaisir d'apprendre, envie de réussir » du projet académique se retrouve pleinement dans les trois axes de notre projet :

- S'engager pour la réussite de l'élève ;
- Instaurer un climat propice au bien-être ;
- Faire de chaque élève, un citoyen ouvert sur le monde.

Il est apparu très rapidement, lors de la phase de diagnostic, que les problématiques du collège et du lycée avaient tendance à se rapprocher même si chaque établissement possède ses spécificités. C'est pourquoi la réalisation d'un projet d'établissement commun aux deux structures doit constituer la première pierre de la construction d'une véritable cité scolaire.

Situés dans le bassin le plus pauvre de l'académie, positionnés entre les deux quartiers qui ont intégré la nouvelle carte de la politique de la ville, les deux établissements accueillent une population plus défavorisée que la moyenne nationale, académique ou départementale. C'est le souci de l'égalité des chances que doit offrir l'École de la République qui préside à notre engagement quotidien. Ce volontarisme constitue le fil conducteur de notre projet d'établissement qui se décline en trois axes.

Faire réussir l'élève est donc, plus qu'ailleurs sans doute, notre souci premier. Pour atteindre les objectifs que nous fixe la Nation, il est indispensable de proposer aux élèves ce qui se fait de meilleur notamment dans l'exercice pédagogique. Il convient de s'appuyer à la fois sur les leviers institutionnels (le classement REP, par exemple) et sur toutes les démarches innovatrices permettant de mettre en œuvre une pédagogie différenciée. Pour faire réussir un élève, il faut que ses apprentissages aient du sens pour lui et qu'il dispose des éléments propres à affirmer une véritable ambition de réussir. Il faut aussi que l'accompagnement par les professionnels soit renforcé lors du passage d'un degré à un autre, au moment où la nouveauté constitue un obstacle propice au découragement.

L'épanouissement individuel au sein d'un établissement scolaire n'a de véritable sens que dans le respect des règles de la vie collective. Pour mieux vivre ensemble, il est nécessaire de cultiver l'attention à soi et aux autres et c'est une part de l'éducation pour laquelle il y a certainement une grande inégalité entre les élèves. La promotion des valeurs de la République et l'éducation à la santé doivent aussi nous aider à réussir dans cette mission.

Enfin, comment transformer l'élève en citoyen si on n'élargit pas ses horizons ? La culture doit constituer le vecteur principal de cet enrichissement personnel. La cité scolaire offre l'opportunité d'un véritable parcours culturel sur les sept années de scolarisation. Celui-ci s'appuiera sur le patrimoine local mais aussi sur la découverte de richesses plus lointaines au moyen des sorties et voyages scolaires. Par ailleurs, la cité scolaire se caractérise par l'origine variée de ses élèves ; il faut en faire un atout. La tradition des voyages et échanges linguistiques, enfin, doit être confortée car elle a, de tout temps, constitué un plus notable pour nos jeunes.

Ces trois axes ne doivent pas être perçus comme des dimensions étrangères les unes aux autres. Elles se recoupent souvent et c'est heureux. On l'a dit, ces trois axes se retrouvent aisément dans les priorités nationales et on n'a pas de peine à imaginer, par exemple, comment le numérique peut constituer un socle de notre action.

Ce projet d'établissement, construit collectivement, doit permettre, en fédérant les enthousiasmes et les compétences des personnels de la cité scolaire, d'atteindre les objectifs ambitieux qu'il se fixe.

Ce projet d'établissement a été adopté par le conseil d'administration du 30 juin 2015 au lycée François Mitterrand et par celui du 02 juillet 2015 au collège éponyme.

Axe 1 : S'engager pour la réussite de l'élève

1.1 Proposer une pédagogie adaptée à chaque situation

- Appliquer une pédagogie de projet pour faire de l'élève un acteur de ses apprentissages.
- Pratiquer une pédagogie différenciée pour mieux répondre aux besoins de chaque élève.
- Favoriser des modes d'évaluation mesurant et valorisant les progrès.
- Faire de la notation un instrument de motivation.
- Développer l'usage du numérique et oser l'innovation.

1.2 Accompagner l'élève dans son parcours

- Aider l'élève en difficulté en mobilisant la palette des dispositifs disponibles pour éviter découragement et décrochage.
- Accroître l'ambition scolaire par une exigence adaptée.
- Associer les familles à la scolarité de leurs enfants.
- Personnaliser le parcours d'orientation (Parcours-Avenir) pour aider chaque élève à construire son projet personnel.

1.3 Renforcer les liaisons inter degrés

- S'appuyer durablement sur le conseil école collège pour la liaison CM2-6^{ème}.
- Renforcer la liaison collège-lycée au sein de la cité scolaire et au-delà.
- Nouer des partenariats avec des EPSCP de l'académie.

Axe 2 : Instaurer un climat propice au bien-être

2.1 Cultiver l'attention à soi et aux autres

- Construire une image positive de soi.
- Apprendre à gérer ses émotions.
- Développer l'intelligence relationnelle.
- Favoriser l'entraide entre pairs.

2.2 Former le citoyen responsable

- Impliquer les élèves dans la vie de la cité scolaire et valoriser l'engagement.
- Veiller au bien-être et à la santé des élèves en privilégiant une politique de prévention.
- Faire vivre les valeurs de la République au quotidien pour le « mieux vivre ensemble ».
- Développer l'initiative et l'autonomie des élèves pour accroître leur investissement dans la scolarité.

2.3 Améliorer le cadre de vie

- Mieux associer les familles à la vie de l'établissement.
- Aménager des espaces d'accueil et d'échange.
- Optimiser l'utilisation des outils de communication.

Axe 3 : Faire de chaque élève un citoyen ouvert sur le monde

3.1 Construire un parcours artistique et culturel

- Faire de l'appropriation du patrimoine local, régional et national, une exigence.
- Combattre les déterminismes sociaux par l'enrichissement culturel.
- Construire des parcours culturels, artistiques et sportifs cohérents dans la cité scolaire.

3.2 S'enrichir de la pluri culturalité

- Favoriser les échanges linguistiques et les voyages culturels.
- Favoriser les moments de convivialité entre parents de diverses origines.

3.3 Utiliser les nouvelles technologies au service de la communication